ANNÉE N° 2000 — PARAIT LE SAMEDI — 5 DÉCEMBRE 1926

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Pacte de Locarno

Les traités de Locarno sont signés. L'Allemagne a mis sa signature au bas des conventions élaborées à grand peine dans la jolie petite ville du Tessin suisse. Elle a signé aux côtés de la France, de la Belgique et de l'Angleterre un pacte de garantie et de sécurité grâce auquel ceux qui en furent les animateurs espèrent chasser d'Europe les horreurs de la guerre Elle a signé aussi les pactes de garantie qui doivent protéger les frontières de nos alliés de l'Est : la Pologne et la Tchécoslovaquie.

La cérémonie de la signature fut simple et émouvante à la fois. Le grand hall carré du Foreingn Office en a été le théâtre. Au milieu, autour d'une large table recouverte d'un tapis vert, avaient pris place les représentants des sept nations signataires.

MM. Baldwin et Chamberlain — celui ci présidait — représentant l'Angleterre ; M. Aristide Briand, apôtre de la nouvelle politique européenne de réconciliation et d'apaisement, siégeait pour la France, ayant à ses côtés M. Philippe Berthelot. Et ils avaient en face d'eux le chancelier Luther, le ministre Stresemann et aussi MM. Scialoja, Benès et Skrzynski. Au bout, M. Vandervelde semblait, avec ses larges épaules ramassées sur lui même, caler la table historique.

Tous les ministres anglais et les ambassadeurs étaient assis au premier rang. Lord d'Abernon, à la longue barbe blanche, avait comme voisins M. de Fleuriau et lord Crewe. Et il y avait aussi deux cent journalistes parmi lesqu ls on remarquait de nombreux Allemands protocolairement vêtus de redingotes et coiffés de chapeaux hauts de forme.

On avait voulu léguer aux générations futures un souvenir imagé de la signature du traité de Locarno ; d'immenses phares de marine projetaient sur l'assistance une lumière vive. On se serait presque cru à une séance de boxe au Vel' d'Hiv' un jour de grand match ! Jamais les anciens maîtres du Foreign Office n'auraient pensé que la salle historique de Whitehall prendrait un tel aspect.

Enfin, les documents sont signés, le président du Conseil prononce alors son discours ; la voix de M. Briand est moins sonore que d'habitude, on sent toute son émotion et lorsqu'il lit la lettre de cette mère française qui le remercie pour les efforts qu'il fait pour la patrie, efforts qui empêcheront peut-être ses petits de voir les horreurs de la guerre, les yeux se mouillent.

Le chancelier Luther, lui aussi, est très ému. Il parle en allemand et donne l'impression d'un professeur qui fait ses débuts.

M. Stresemann lui, est plus vigoureux, il s'agite, remue ses bras, son éloquence est plus vibrante. On sent même en comprenant fort mal l'allemand, que cet homme d'Etat est un grand orateur de réunions publiques.

Puis, c'est M. Chamberlain qui s'exprime dans le plus parfait et le plus pur français Il pèse tous ses mots.

M Vandervelde lui aussi, a ému tous les assistants On sent la sincérité de ce pacifiste qui dit bien avoir le droit de demander la sécurité pour son pays dont le territoire sert depuis des siècles, de champ de bataille aux armées d'Europe.

(Excelsior) Maurice REYMOND

Les Stations d'Hiver P. L. M.

Les fervents de la montagne en hiver sont chaque année plus nombreux, attirés les uns par la calme splendeur du paysage et par l'air vivifiant, les autres par le charme des sports d'hiver : ski, patin, luge, etc .

La liste des grandes stations d'hiver P. L. M. s'enrichit cette année de deux nouvelles venues qui se classent d'emblée aux premiers rangs :

– Le *Revard*, vaste plateau ondulé à 1500 m, sur Aix-les-Bains (chemin de fer à crémaillère) avec un panorama splendide sur toutes les Alpes de Savoie et du Dauphiné, ses vastes champs de ski, sa patinoire de 4000 m, Hôtel P. L. M. entièrement transformé avec tout le confort désirable.

– *Combloux*, à 1000 m, à 7 km de la gare de Sallanches-Combloux (service régulier de correspondance par automobiles) avec la vue célèbre de ses terrasses sur le Massif du Mont-Blanc, ses promenades en ski, sa patinoire - Grand Hôtel P. L. M du Mont Blanc, récemment agrandi, 200 chambres, grand confort.

ECHOS & NOUVELLES

LE RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND

M. Théodore Wolff publie une déclaration qu'il a reçue de M. Painlevé quelques heures avant la chute du ministère et dans laquelle ce dernier dit que l'Allemagne et la France, qui ont contribué pour une si grande part à la civilisation européenne et dont les frontières ont vu tant de massacres, ont la mission de donner un exemple aux autres nations en oubliant cette « vendetta » de plusieurs siècles et en libérant leur sol national des jeux barbares des massacres : « Notre vieille Europe, a ajouté M. Painlevé, est condamnée à une déchéance rapide et lamentable si elle reste déchirée par les rancunes et la méfiance mutuelles. La réconciliation franco-allemande est la pierre angulaire de réconciliation européenne Il est évidemment plus facile pour les hommes d'Etat de flatter les passions et les sentiments soupçonneux des groupes humains auxquels ils appartiennent. Pour leur résister ils ont besoin de courage et d'une grande force de renoncement, mais, c'est là leur devoir, s'ils sont conscients de leur responsabilité et s'ils ont le souci de l'avenir »

UTILISATION DES PEAUX DE REPTILES

L'Académie des Sciences Coloniales a pris connaissance récemment d'une étude, que lui a communiquée M. le professeur Gruvel du Museum d'Histoire Naturelle, sur l'utilisation des peaux de certains reptiles de nos Colonies.

On sait, en effet, que ces cuirs exotiques tendent à prendre une place de plus en plus importantes dans la maroquinerie et la chaussure de luxe Or, nous assure-t-on, jusqu'à présent leur tannage et leur préparation serait en fait monopolisés par les Allemands, qui n'ont plus de colonies Il serait désirable que nos compatriotes se décident aussi à exercer cette industrie et qu'on ne voit pas se perpétuer pour les peaux de reptiles l'erreur qui était justement dénoncée avant la guerre pour les bois coloniaux, alors que nos acajous, de la côte d'Ivoire et l'okoumé du Gabon prenaient le chemin des chantiers de Hambourg pour venir ensuite chez nous, après avoir procuré des bénéfices à des intermédiaires germains, qui n'auraient jamais dû intervenir dans des tractations entre producteurs et consommateurs, tous Français.

Chronique Sportive

FOOT BALL

Dimanche 29 novembre, notre première équipe se deplaçait malgré le temps très froid pour aller rendre le match qu'elle devait à l'U. S de Gap.

Handicapés par ce déplacement nos onze arrivérent à Gap vers 1 h. 30 croyant n'avoir à peine le temps de se mettre en tenue et de commencer. Mais il n'en fut rien, car il nous fallut attendre qu'un premier match de leur deuxième équipe fut terminé pour commencer, transis, la partie qui devait voir notre vaillante petite équipe battue par 3 buts à 0.

A vrai dire et cela sans parti pris, l'on ne peut point donner le nom de victorieuse à l'équipe gagnante, car ce ne fut de bout en bout que de véritables gafouillages et pour mettre un comble, nous dûmes terminer la partie avec la nuit presque complète.

D'autre part si le temps et le déplacement ont été pour beaucoup dans notre petite défaite, le manque de notre extrême gauche qui dès le début de la partie fut mis hors de jeu pour une crampe dans la jambe, finit de nous mettre hors de cause.

Malgré tout et cela nous ne voulons point passer sans e dire, la presque entière partie fut menée par le S. C. S mais malheureusement encore, le manque de cohésion de nos avants d'une part, la très bonne défense des arrières Gapençais d'autre part, et de leur fameux garde but ne nous permit point de pouvoir sauver l'honneur, alors que chez eux la chance les a dant et surtout le parfait accord de leur ligne d'avant leur permit avec les quelques échappées de pouvoir encore nous battre par ce joli score.

Toutefois ne nous décourageons pas et voyons plutôt le calendrier :

Gap bat Veynes par 5 buts à 1 — à Veynes,
Veynes bat Sisteron par 5 buts à 2 —
Gap nous bat par 3 buts à 0 — à Gap.

Ces chiffres peuvent donc pour les personnes qui ne voient que nos défaites nous remonter un peu dans leur estime puisque nous avons été battus par Veynes sur leur terrain par 5 à 2 ; que Gap les bat par 5 à 1 également sur leur terrain et que nous, handicapés par le froid et le déplacement, nous ne sommes battus sur un terrain étranger que par 3 à 0.

Malgré tout une mise au point est encore à faire.

Aussi à cet effet la première et la deuxième équipe s'entraineront dimanche sur le terrain de la deuxième maisonnette.

Coup d'envoi à 2 heures précises.

L S bat S. C. S. par 3 à 0.

Dimanche dernier s'est disputé sur le terrain de la deuxième maisonnette un match amical entre la 2me équipe du Sporting Club Sisteronnais et l'équipe correspondante de Laragne Sport.

Malgré un temps assez froid la partie a été acharnée de part et d'autre ; bien que la chance ait tourné contre eux nos jeunes bleus se sont vaillamment défendus. Si en général la tenue de nos équipiers à été bonne nous signalons la défection inopportune de l'extrême droite qui a mis ainsi son équipe en mauvaise posture.

Mentionnons que c'est la première fois que notre 2me équipe se rencontre avec une équipe adverse.

Si nos jeunes bleus ont été malheureux dans leurs débuts, nous devons néanmoins les encourager a persévérer dans cet exercice sportif afin que dans leur prochaine rencontre ils luttent avec avantage contre leurs adversaires.

© VILLE DE SISTERON

Conseil Municipal
DE SISTERON

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, mercredi soir 2 courant, sous la présidence de M. Emile Paret, maire. Dix-sept conseillers assistaient à la séance.

Sur la proposition de M. le Maire le Conseil adresse au sympathique adjoint M. Roa, souffrant depuis quelques temps, l'assurance de sa vive sympathie et ses meilleurs souhaits de prompt rétablissement et présente à M. Marius Michel, conseiller municipal et ancien adjoint, ainsi qu'à sa famille, ses bien vives condoléances à l'occasion du décès de son fils Marius.

Après avoir pris connaissance du projet de décret constitutif du collège, le Conseil décide que le dit projet restera déposé pendant huit jours au secrétariat de la Mairie, où MM. les Conseillers pourront, avant signature, présenter toutes objections utiles. Sont supprimées toutes remises ou exemptions de rétribution collégiale accordées par la Ville.

Est approuvée une liste de vingt contribuables parmi lesquels M. le Préfet nommera 5 répartiteurs et 5 répartiteurs suppléants chargés d'assister M. le Contrôleur des Contributions Directes pendant l'année 1926.

MM. Turcan Joseph, premier adjoint, Silvy Emile et Rolland Justin, conseillers municipaux sont délégués à la révision de la liste électorale pour 1926.

L'indemnité pour études allouée aux maîtres et maîtresses des écoles de garçons et de filles est portée de 375 à 500 francs par an à partir du 1er Janvier 1926.

Le traitement de la femme de service à l'Ecole maternelle qui accomplit avec zèle et dévouement 10 heures de service par jour est porté de 1.300 francs à 1.800 francs par an.

Une subvention de 300 francs par an est accordée à la société de sports « Le Sisteron Vélo ».

Sont approuvés les comptes et budgets du collège pour l'année 1925.

Une demande de gratification présentée par M. Masse balayeur public, est renvoyée à la Commission des Finances.

M. le Maire donne lecture au Conseil d'un rapport de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées relatif aux travaux de sondage effectués au Châtillon. Le creusement d'un puits et de deux galeries a permis de trouver un certain nombre de drains qui paraissent fournir en temps d'étiage une quantité de 4 litres environ d'eau par seconde. Comme il n'est pas démontré que l'eau fournie par ces drains soit bien celle qui alimente les fontaines du Châtillon, le Conseil sur la proposition de M. Joseph Turcan, adjoint, décide de faire procéder immédiatement au creusement d'une tranchée ou galerie qui permettra par l'évacuation et la sortie de ces eaux, la possibilité d'un jaugeage exact après lequel, si la quantité est jugée suffisante, pourront être entrepris les grands travaux d'adduction.

Après avoir solutionné plusieurs affaires d'ordre administratif et statué sur diverses demandes d'assistance aux vieillards et aux femmes en couches, la séance a été levée à 11 heures trente.

HISTOIRE

Arrestation de la duchesse de Berri

Comme on n'ouvrait pas assez vite, les sapeurs abattaient les vanteaux, quatre commissaires entraient, le pistolet à la main. L'un d'eux tira même un coup de feu.

« Que voulez vous, Messieurs ? » demandaient avec empressement Charlotte et Marie les deux servantes.

On leur fit subir un interrogatoire en règle, ainsi qu'à Mlles du Guiny et à Mme de Charette que l'on découvrit seules dans la maison. Elles se contentèrent de prendre un air stupéfait et de hausser les épaules. Bien plus, ces dames, auxquelles était venue se joindre Mlle Céleste de Kersabiec, se mirent tranquillement à table à l'heure de leur dîner sous le regard inquiet et décontenancé de la police.

Pendant ce temps, une perquisition enragée suivait son cours : chambres fouillées en grand détail, murs éventrés ; rien n'y manqua. La famille du Guiny devait demeurer ruinée à la suite de ce pillage. Mais on ne trouvait rien de suspect. Rien même dans la mansarde du troisième étage où couchait la proscrite.

Ce fut pour le préfet et pour Joly un immense désappointement. Deutz s'était-il moqué d'eux ou s'était on moqué de lui ? Peu à peu, l'activité des policiers se ralentit. Enfin de soirée, les commissaires se retirèrent, laissant seulement quelques sentinelles dans cette demeure saccagée.

La nuit était froide. Les gendarmes, installés dans la fameuse mansarde avaient allumé quelques mottes de tourbe. Elles brûlèrent lentement, puis s'éteignirent. A l'aube tout grelottant l'un des gardiens apporta une brassée de numéros de *La Quotidienne* qu'on avait répandus sur le plancher. Ce papier ranima le brasier et remplit l'âtre d'une flamme haute et claire.

Soudain, avec un grand bruit, la plaque de la cheminée tomba.

« Qui est là ? » crièrent les sentinelles brusquement réveillées.

Et une voix de femme leur répondit : « Moi. Je suis la duchesse de Berri, ne me faites pas de mal. Vous êtes Français et militaires. Je me fie à votre honneur. »

Méduses, les bons gendarmes virent sortir du fond du foyer une petite femme blonde, souillée de suie, vêtue d'une robe de mérinos brune, toute brûlée du bas, et chaussée de pantoufles de lisière. Derrière elle, apparurent en file indienne, à quatre pattes, Guilbourg, Mesnard et Stylite. Ils avaient passé seize heures consécutives dans une cachette en forme de pyramide, ayant à la base, 1m30 d'un côté, 1 mètre de l'autre et 60 centimètres d'un troisième, et mesurant 2 mètres de haut. Ils avaient failli tour à tour être écrasés par l'écroulement du toit, asphyxiés par la fumée brûlés par la plaque rougie. Si les vêtements de Madame n'avaient pas pris feu, c'est qu'elle les avait mouillés avec son mouchoir imbibé de pipi, suivant ses propres expressions. A la fin, épouvantés par l'ardeur d'une flamme dont ils ne comprenaient pas la cause, les prisonniers avaient repoussé la plaque à grands coups de pied. Le roman d'aventures était fini.

Cependant le général Dermoncourt, prévenu en grande hâte, arrive, pouvant à peine croire à un pareil succès. Il apparaît, très bel homme, sanglé dans son uniforme. Madame se jette dans ses bras.

« Général, s'écrie-t-elle, je me rends à vous et je me remets à votre loyauté.

— Oh ! Madame, Votre Altesse est sous la sauvegarde de l'honneur français. »

Elle se calme un peu et s'assied, tandis qu'on cherche un verre d'eau pour elle.

« Je n'ai rien à me reprocher, dit Marie Caroline. J'ai remoli le devoir d'une mère pour reconquérir l'héritage d'un fils.

ARMAND PRAVIEL.

(L'Aventure de la duchesse de Berri. — Librairie Hachette.)

AVIS DE DEMANDE EN MODIFICATION DE NOM

Conformément à la loi du 11 germinal, an XI, et à une décision ministérielle du 26 octobre 1815, Monsieur Henri Louis Marie Toussaint **Bonfort**, domicilié et demeurant à Sisteron, né à Marseille le 1er novembre 1884, époux de Marie Catherine **de Laidet** et père de : Gabriel Domnin, né à Aix le 13 mars 1911 ; Anne Marie Domnine, née à Aix le 9 janvier 1913 ; François Henri Domnin, né à Aix le 8 février 915 ; Marie Thérèse Domnine, née à Aix le 24 février 1918 et Denise Jacqueline, née à Sisteron le 20 avril 1922 ; entend former une demande de changement de son nom patronymique et de celui de ses enfants qui est **Bonfort** en celui de **Bonfort de Laidet**.

H. BONFORT.

Les fuyards de l'Impôt

En dépit d'un flot de variations plus ou moins mélodieuses sur la revalorisation, l'inflation ou la déflation, voire sur la dévaluation, rien ne soit moins sûr — et le temps presse — ! — que cette unanimité dans l'élan pour le sauvetage du franc. L'heure H, qui sonne tant de sublimes sacrifices, ne suscite plus que de relatifs enthousiasmes, maintenant qu'au lieu de la vie, c'est le portefeuille qui est en jeu. Les raisonnements les plus démonstratifs ne parviennent à convaincre ni les thésauriseurs de l'absurdité d'entasser les billets de banque ni les possesseurs de titres ou de capitaux du danger de les expatrier. Plus on fait appel à la confiance, plus les milliards fuient à l'étranger. C'est à croire que la France a cessé d'être le pays du bon sens.

Si les représentants des divers partis sont en divergence sur les moyens d'opérer le redressement de nos finances, ils sont du moins d'accord sur la nécessité de prendre des dispositions énergiques pour arrêter l'évasion des capitaux ; mais on est fondé à s'étonner que l'on en soit encore à les réclamer. Il est plus surprenant encore que les Français qui s'imaginent mettre leurs biens à l'abri en les exportant ne s'aperçoivent pas qu'ils exposent ainsi leur pays et eux-mêmes au suprême péril.

Un effort temporaire suffirait sans doute à remettre à flot le navire, à assurer son passage en eaux calmes. Il semblerait donc que chacun dût dans la mesure de ses ressources, se prêter à cet effort. Et c'est le moment que certains choisissent pour se dérober à une contribution, vraiment nationale cette fois, qui non seulement ne les mettrait pas sur la paille, mais qui doit avoir précisément pour effet d'écarter du pays les menaces de ruine, comme on comprend les colères que provoque une telle méconnaissance du devoir social !

Dernièrement, dans une réunion publique, un orateur révolutionnaire, qui a été cité et décoré pendant la guerre, s'appuyait sur cette évasion irraisonnée des capitaux pour stigmatiser les « bourgeois ». Il disait : « Quand, au front, des malheureux à bout de souffrances se laissaient aller au désespoir et se faisaient prendre en cours de désertion, leur cas était bientôt réglé. Pas de rémission : la mort ! Vous vous plaignez aujourd'hui de la désertion des capitaux ; nous dites qu'elle est mortelle pour le pays. Qu'attendez-vous pour la punir ? Deux poids et deux mesures, toujours ? ». Visiblement, l'apostrophe avait remué l'auditoire. Peut-être n'était-il pas complètement de l'avis du « camarade communiste » ; mais j'ai eu l'impression très nette qu'au fond il ne lui donnait pas tout-à-fait tort. Et cela aussi mérite quelque attention.

Fernand LEFRANC.

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros. Cat., éch. apprent. gratuitement. LA LABORIEUSE, 22, rue Colbert, MARSEILLE

Chronique Locale
SISTERON

Don

A la mémoire de notre camarade regretté, Michel Marius, grand mutilé de guerre, enlevé à la fleur de l'âge à l'affection des siens, M. Michel, père du défunt a versé à la caisse de l'Amicale des Mutilés et éprouvés de la guerre de Sisteron la somme de 100 francs.

A cette occasion, les membres du Conseil d'administration, renouvellent à la famille l'expression de leurs condoléances émues, et la remercie de la marque de haute sympathie à l'égard des camarades de leur cher disparu.

La Commission

Chiffre d'affaires et taxe d'abattage.

L'impôt sera perçu à la mairie lundi 7 décembre aux heures habituelles.

Les retardataires qui paient mensuellement sont invités à se présenter sans faute

A propos du Comité des Fêtes

Nous nous étonnons de recevoir au nom du Comité des fêtes, une longue lettre de M. Rostagne que rien ne motive et que nous ne jugeons pas utile de publier puisqu'elle n'apporte aucun fait nouveau pouvant intéresser nos lecteurs.

N. D. L. R.

Bal du S. C. S.

Le *Sporting Club Sisteronnais* anciennement Sisteron-Vélo vient enfin donner son premier bal de la saison demain soir à 9 h. à l'Eldorado avec le concours du brillant orchestre du Boumas.

Cette nouvelle société empreinte des meilleurs sentiments et voulant mener à bien la cause sportive, fait appel au public sisteronnais pour venir très nombreux l'encourager de par sa petite obole qui lui permettra durant la saison de faire venir à Sisteron des équipes de marque leur donnant ainsi une idée exacte du beau sport qu'est le foot ball. D'autre part elle n'abandonne point le projet de remonter l'équipe féminine de basquet ball, de même que de dresser des émules dans le domaine de la boxe, du cyclisme et des sports athlétiques.

Aussi pour nous encourager dans ce sens que tout le monde vienne en foule au bal de demain où à minuit exactement une agréable surprise sera réservé à notre bon public. Une tenue corecte est de rigueur.

Pour le bal des membres honoraires nous sommes heureux de faire connaitre à ces derniers que nous ne les oublions point et que notre deuxième bal donné à une date très rapporochée sera réservé pour eux.

Prix d'entrée : hommes, 3 francs ; dames, 2 francs.

Le Secrétaire.

Office de placement.

Par arrêté préfectoral en date du

© VILLE DE SISTERON

1er décembre 1925 il est créé dans le département des Basses-Alpes, un office de placement dont le siège est à Digne et ayant comme circonscription le département. M. Tourniaire Victor Adrien est nommé directeur de l'Office.

Casino-Théâtre.

C'est dimanche 13 décembre qu'aura lieu sur la scène du Casino une représentation de l'opérette militaire en 3 actes de « **BICHU** » de MM. Barengey et Srit.

Avis à nos collaborateurs.

Nous prions nos collaborateurs occasionnels de vouloir bien apporter leur copie le Jeudi à midi au plus tard, sous peine de la voir insérer dans le numéro de la semaine qui suit.

—o—

Nécrologie.

Samedi dernier, à 14 heures, ont eu lieu au milieu d'un imposant cortège de parents et d'amis, les obsèques purement civiles de notre compatriote Marius Michel, facteur des postes à Volonne, mutilé de guerre, fils de M. Michel, entrepreneur, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 42 ans.

A sa famille nos plus sincères condoléances.

—o—

Les Almanachs *Hachette*, *Vermot*, du *Petit Provençal*, et du *Combattant* ainsi que les *Agendas* de Commerce et de poche, *pour 1926*, sont en vente à l'imprimerie-librairie LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

Casino Cinéma.

Voici le programme de la soirée de ce soir samedi et de la matinée de demain dimanche :

L'Alhambra de Gacande, documentaire ; *Sur les sables brulants*, grand drame.

LA DAME EN GRIS
Cinquième époque

En scène pour le mariage, comique.

La semaine prochaine :
Enchantement, grand drame.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Julia MICHEL et ses enfants, M. Marius MICHEL et sa famille, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été prodiguées à l'occasion du décès de

Monsieur Marius MICHEL
Facteur des Postes

adressent à leurs parents, amis et connaissances l'expression de leur reconnaissance pour avoir assisté nombreux aux obsèques de leur regretté mari et fils.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve DUSSAILLANT et sa famille, les familles VEYSSIER et VERNET, remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils, petit-fils et neveu

Robert DUSSAILLANT

et les prient de trouver ici l'expression émue de toute leur profonde reconnaissance.

Sauveur des Poumons

SIROP AKKER

à base de plantes, sans toxiques ni stupéfiants, absolument sans danger, est le remède souverain et sans similaire contre

TOUX, COQUELUCHE
RHUMES, CATARRHES
BRONCHITES, GRIPPE
ASTHME, EMPHYSÈME

Le Sirop Akker jugule la toux, supprime l'oppression, active la respiration, détache les mucosités et glaires, stérilise l'appareil pulmonaire.

	Le flac. de 250 gr.	Le flac. de 500 gr.	Le flac. de famille
Prix :	8. »	14. »	22. »

Refusez toute substitution

Dans toutes les Pharmacies

R. C. Paris 210.154 B

Le Brouillard

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (t. pôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Bd Henri IV à Paris.

R. C. Seine 65463

ETAT-CIVIL

du 27 Novembre au 4 Décembre

NAISSANCES

Isabelle Martinez, Rue Saunerie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Emile Louis Cimamonté Cordonnier à Sisteron et Marguerite-Yvonne Baptistine Donzion, s. p. à Sisteron.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Joseph François-Mayol, 66 ans ans, hôpital. — Maxime-Raymond Capus, 3 ans, rue Saunerie. — Josepuine Jourdan, Vve Donnet, 85 ans, rue Tannerie.

En vente à la librairie LIEUTIER

Etude de Me LIEUTAUD, notaire à Volonne (Basses-Alpes)

VENTE
par Adjudication

Le **13 Décembre** à **14** heures, au **Forest d'Aubagnosc**, d'une

MAISON

appartenant à l'hoirie de Madame **Aubert**, épouse **Banton**, occupée par Monsieur Albin Bouchet, près la Place.

Mise à prix : **Quatre cent** frs ci..... **400 francs.**

Mme JEAN
Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—
Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

INSTALLATION MODERNE

Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence
(Immeuble de la Recette des Finances)
Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare
(Maison de la Pharmacie). *ouvert le jeudi et jours de foire*

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon

Foire.

Un temps froid et le mistral qui régnaient sur notre région depuis quelques jours ont quelque peu porté tort à la foire de Ste-Catherine. Venus tard et partis tôt, les gens de la campagne ont fait leurs ventes et leurs achats à la précipitée et sont retournés chez eux avant que la nuit ne les attrape.

On peu dire que cette foire a été une des petites et que les affaires n'ont pas été nombreuses.

Voici la mercuriale :

Bœufs, le kilog	5 francs
Vaches -	4 —
Agneaux, le kilog.	7 à 7 frs 25
Moutons	4 frs
Brebis, —	3 50 à 3 75
Porcs gras	5 à 5 60
Truies	4 60
Porcelets	4 50 à 5 25
Bœufs, de 6 000 à 6 500 frs la paire	
Poulains de 6 mois, 2.000 à 2 3000 f	
Œufs, la douzaine	9 50
Poulets, la paire	18 à 25 f.
Poules la pièce	12 à 14 f
Lièvres, la pièce	40 à 45 fr.
Lapins de côteaux	9 à 12 fr.
Perdreaux	10 à 12 fr
Grive	3 25 à 3 50
Becasses	13 fr.
Truffes, le kilog.	15 à 20 fr.
Amandes dures, le double	35 fr.
Amandes princesses, le kg.	12 50
Sainfoin, les 100 kg.	140 fr.
Cire en breche, le kilog.	35 fr.

HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 102.310

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à **COMPRESSION SOUPLE**

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITÉ** le **SANTÉ**. et selon l'avis des malades eux-mêmes. la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats. garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

SISTERON, 5 décembre, hôtel des Acacias.
Les MÉES, vendredi 11 décembre, hôtel Parras.
DIGNE, 12 décembre, hôtel Boyer Mistre.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
pour déplacement tous organe

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

RAVIVEZ vous mêmes vos tissus avec le **LURO**
toutes nuances pour toutes teintes
EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

© VILLE DE SISTERON

Vous trouverez tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.
Le plus moderne des journaux

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements	15 fr	28 fr	50 fr

LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T. S. F.
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

EXCELSIOR

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

Magazine illustré en couleurs 25 cent. pour les grands et les petits.
Amusant et instructif - 16 PAGES
Le plus complet pour le prix le plus modique

TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE
70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS

Tous les événements de la semaine qui vient de s'écouler ; le calendrier de la semaine prochaine ; la Semaine comique (texte et dessins de nos meilleurs humoristes) ; les mots croisés ; les problèmes ou jeux dotés de récompenses.

Plusieurs pages en couleurs pour les enfants
BICOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUC.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ, 20, rue d'Enghien, Paris

	3 mois	6 mois	Un an
France, Colonies...	5	10	20

TEIGNEZ VOUS MÊMES vos tissus avec le LURO
TOUTES LES NUANCES — TOUS LES COLORIS MODES
EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à Sisteron au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

Lincoln Ford Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

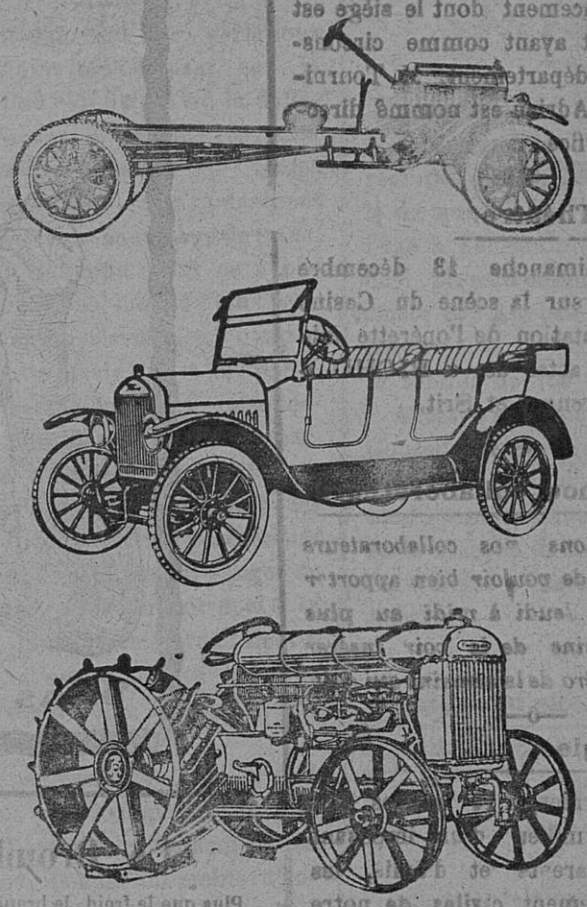

AUTOMOBILISTES

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

Imprimerie - Librairie
Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie

Pascal LIEUTIER
25, RUE DROITE - SISTERON

Fournitures scolaires et de bureaux
Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre
Stylos - Crayons - Compas, - Règles
ARTICLES DE FANTAISIE

Imprimés en tous genres - Affiches
Labeurs, Régistres, Carnets à souche,
Cartes de visite et d'adresse, Factures.

R. C. Sisteron 117.

MAGASIN DE CHAUSSURES
Ancienne Maison CHASTEL
E. JULIEN
Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Grand assortiment de
Chaussures
de luxe, sport, travail
pour
hommes, femmes, fillettes, garçonnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds
Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque
« Inusor »
Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON